

Salmiech



Bulletin Municipal
2014

Le Mot du Maire

Une année vient de se terminer, une autre s'ouvre, porteuse à la fois de promesses et d'espoir malgré les difficultés du moment dans une société en pleine évolution où rien en tout cas ne sera "plus comme avant".

L'année 2014 a été une année de renouvellement du conseil municipal qui s'est doté d'une équipe remaniée et tout aussi énergique depuis fin mars.

2015 sera une année importante qui va permettre de commencer à récolter ce qui a été semé il y a quelques mois.

Cette continuité a permis de s'affranchir d'une période transitoire et de mener à bien un certain nombre de travaux engagés : aire de retournement au Pont de Gazagou, aire de covoiturage, trottoirs de l'école, troisième tranche d'assainissement au niveau du bourg parallèlement aux travaux rendus nécessaires sur le réseau des eaux pluviales et mise en œuvre sans trop de difficultés de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre avec une prise en charge par la mairie d'activités périscolaires proposées du coup gratuitement aux enfants en collaboration avec l'association MEJ de Cassagnes.

2014 aura également vu le début des travaux du nouveau centre d'hébergement pour personnes âgées géré par l'association Le Théron dont la livraison est prévue fin juillet 2015 grâce notamment à l'intervention de partenaires publics et privés (notamment le Conseil Régional et Général, la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, la CARSAT, la MSA et la Mairie), l'installation d'un défibrillateur à l'entrée de la salle des fêtes et la participation de la municipalité conjointement avec la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast à l'acquisition des murs de la boulangerie en contrepartie du versement d'un loyer par l'exploitant ; opération s'avérant indispensable pour le maintien de ce commerce de proximité et la pérennité de cette activité au sein de notre village.

Enfin, plusieurs manifestations ont largement contribué en 2014 à l'animation de la cité, comme l'accueil en avril de manifestations sportives dans le cadre du printemps du GTML initié par le syndicat mixte du Lévézou, le marché aux fleurs organisé en mai par le syndicat d'initiative en plus des deux marchés gourmands de juillet et août, le festival Cap Mômes mi-juillet, le stage de tennis l'avant dernière semaine de juillet, la soirée cirque mise en place par la MEJ de Cassagnes avec les enfants des écoles environnantes et les traditionnels quines des

associations, sans oublier la plantation du mai le 14 septembre lors d'une journée placée sous un soleil éclatant et surtout sous le signe de la convivialité.



Cette nouvelle année 2015 ne dérogera pas à la règle avec de nombreux projets d'investissement pour le long terme, à savoir les travaux d'enfouissement des réseaux à Saint-Amans, la tranche additionnelle d'assainissement pour les lotissements de Saint-Amans et de la Devèze des Bœufs, la rénovation d'une partie de la voirie communale, la réhabilitation de l'actuel centre d'hébergement et les travaux d'isolation et de chauffage de la salle des fêtes, où aura avant lieu une représentation théâtrale gratuite dans le cadre du programme culturel de la Communauté de Communes, sans oublier la participation de notre commune au projet de déplacement du centre de secours de Cassagnes suite aux inondations de 2007.

Alors que le recensement de la population de ce début d'année nous permettra, je l'espère, de confirmer le dynamisme de notre commune, comme en témoigne l'enregistrement de 10 nouvelles naissances en 2014, comment ne pas citer le jeune salmiechois, David CAILHOL, qui a reçu de Mme Le Préfet la médaille du courage et du dévouement pour avoir sauvé une personne âgée de la noyade, avant de basculer définitivement vers 2015 qui sera marquée entre autres par : notre rattachement au canton élargi des Monts du Réquistanais alors que subsistent de nombreuses questions sans réponses, la tenue de législatives partielles et les élections des conseillers départementaux et régionaux au sein de mégastructures où notre commune devra trouver sa place et les financements inhérents à son développement.

Avec l'aide de chacun d'entre vous, du monde associatif, du monde économique, de toute l'équipe municipale, tous nos efforts seront à consacrer durant cette nouvelle année à rendre notre village, qui sait "garder les pieds sur terre", encore plus attractif, plus accueillant, tout en améliorant le bien vivre ensemble. Que 2015 apporte à chacune et chacun de vous une part de bonheur, d'épanouissement et de réussite. Très bonne année à toutes et à tous.

Le Maire,
Jean-Paul LABIT

Rédaction :

- J.P. LABIT : Maire
- Responsables associations
- Secrétariat Mairie

E-mail : mairie.salmiech@orange.fr - **Site :** www.salmiech.fr
Tirage : 430 exemplaires

Présentation des Elus



1 – G. COMPAN
2 – J.P. LABIT
3 – S. FERRIEU
4 – C. SAVY
5 – E. LIENARD

6 – J.F. JEAN
7 – C. BABIN
8 – R. CLUZEL
9 – C. LUANS BARRAU
10 – N. PEYSSI

11 – G. SEGURET
12 – P. BOUZAT
13 – J.M. BALAYRE
14 – R. BOS
15 – C. SAVY

Liste des Délégués au sein des divers Syndicats

Conseillers Communautaires

Jean Paul LABIT - Norbert PEYSSI
Sylvie FERRIEU - Robert BOS

SIVU Centre de Secours de Cassagnes-Begonhès

Titulaire : Jean-Marc BALAYRE
Suppléant : Robert BOS

Syndicat Intercommunal d'Amenée d'Eau Potable (S.I.A.E.P.)

Titulaires : René CLUZEL - Georges COMPAN
Suppléants : Christian SAVY - Pierre BOUZAT

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur (S.M.B.V.V.)

Titulaire : Christian SAVY
Suppléant : Norbert PEYSSI

Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département De l'Aveyron (S.I.E.D.A.)

Robert BOS - Jean-Paul LABIT

Agence de Gestion et de Développement Informatique (A.G.E.D.I.)

Cécile SAVY

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Sylvie FERRIEU - Cécile SAVY
Jean-Marc BALAYRE

Conseil d'Administration du Centre d'Hébergement Le Théron

Jean-Paul LABIT - Robert BOS - René CLUZEL

Représentants des associations locales :

Jean-Paul JAUDON - Colette GODZIK
Jeannette DRUX

Délégués en charge des questions de défense de la commune

Gilles SEGURET

Délégués Petite Enfance à la Communauté des Communes

Emilie BRAZIER - Anne-Christel BABIN

Constitution des diverses Commissions Communales

Finances et budgets :

Jean-Paul LABIT - Norbert PEYSSI
Gilles SEGURET - Robert BOS
Pierre BOUZAT - Georges COMPAN

Travaux communaux :

Jean-Paul LABIT - René CLUZEL
Georges COMPAN - Christian SAVY

Assainissement :

Jean-Paul LABIT - René CLUZEL
Christian SAVY

Ecole :

Emilie BRAZIER - Robert BOS
Jean-François JEAN

Transports scolaires :

Cécile SAVY - Carole LUANS

Communication, site Internet et relation avec les associations :

Jean-Marc BALAYRE - Jean-François JEAN
Carole LUANS - Anne-Christel BABIN

Délégué de presse :

Robert BOS

Aveyron Ingénierie :

Georges COMPAN

Gestion des employés techniques communaux :

Jean-Paul LABIT - René CLUZEL
Georges COMPAN

Gestion de la salle polyvalente :

Jean-François JEAN - Christian SAVY
Carole LUANS - Robert BOS
Jean-Marc BALAYRE

Gestion du camping :

Christian SAVY

Communauté des Communes Viaur Cœur Lagast

Le nouveau Conseil communautaire se constitue de la façon suivante :

<u>Président :</u>	Christian VERGNES (17 voix)
<u>1^{er} Vice-président :</u>	Michel COSTES
<u>2^{ème} Vice-président :</u>	Stéphan CAMBON
<u>3^{ème} Vice-président :</u>	Jean-Paul LABIT
<u>4^{ème} Vice-président :</u>	Yves LATIEULE
<u>5^{ème} Vice-président :</u>	Simon WOROU

Election des autres membres du bureau :

José GRIMAL
Marc ANDRIEU
François GAULTIER DE KERMOAL
Jean-Claude GAUBERT
Alain TURLAN
Robert BOS

Présidents des commissions :

Finances et communication :	Michel COSTES
Développement économique :	Stéphan CAMBON
Environnement :	Jean-Paul LABIT
Voirie :	Yves LATIEULE
Petite enfance et culture :	Simon WOROU

Naissances

• CIGAL AUTRAN Mathilde	28 Janvier	Crayssac
• LASSERRE Abel	7 Février	Lot. La Devèze des Boeufs
• CAPOULADE Rose	15 Avril	Saint-Amans
• MERILLON Dean	30 Avril	Route de Rodez
• LABIT Rubin	23 Août	Rue Carrière de Cave
• BILAT Eliseo	14 Octobre	Lotissement la Pépinière
• LEMOINE Stella	29 Octobre	Quartier Saint-Amans
• BARRAU Tristan	25 Novembre	Saint-Amans
• SANCHEZ Lyana	12 Décembre	Le Tour du Château
• CONSTANS CUCURNI Hugo	22 Décembre	Route de Rodez

Mariages

• 2 Août	SEGURET Estelle et LACAN Jérôme
• 2 Août	GAYRAUD Marina et GRONDIN Anthony
• 16 Août	CLUZEL Stéphanie et ARGUEL Olivier

Décès

• 14 Janvier	JULLIARD Michel	Lacan
• 17 Février	BESSIERE Michèle, née HOT	Le Bourg
• 12 Mars	CAILHOL Maria, née ALBOUY	Le Bourg
• 15 Avril	GINTRAND Gabriel	Falguières
• 27 Juin	GIRARD Raymond	Le Bourg
• 6 Juillet	CLUZEL Jeannette, née VAYSSE	Le Bourg
• 27 Juillet	ENJALBERT Simone, née SERIN	Lavernhe
• 8 Novembre	GAFFIER Jean-Louis	La Borie
• 6 Décembre	PONS Jean	Saint-Amans
• 30 Décembre	DOUZIECH Yvette Vve BARGUES	CHPA Le Théron
• 31 Décembre	ALIBERT Paul	Carcenac

Permanences Diverses

MAIRIE (heures d'ouverture au public)

Mardi, mercredi, vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Le jeudi et le samedi de 9 h à 12 h.

DECHETTERIE

Mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18 h.
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 11 h 45.
Tel. 05 65 46 40 70.

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous à la mairie de Cassagnes le
vendredi de 10 h à 12 h. Tel. 05 65 76 52 80.
Permanence téléphonique le vendredi de 9 h à
12 h. Tel. 05 65 74 27 97.

POINT VERT

Café-tabac Al Miech.

GROUPAMA D'OC

Permanence à Cassagnes les mardis et jeudis
matins au 14 avenue de Lodève.

GENDARMERIE de Cassagnes

nouveaux horaires.

Accueil du public : mercredi de 14 h à 18 h
vendredi et samedi de 8 h à 12 h.

En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les
gendarmes peuvent être joints 24 h sur 24 et
7 jours sur 7 par l'interphone se trouvant devant
le portillon de la brigade.

OFFICE NOTARIAL de Cassagnes

Maître Benoît LANCHON, notaire à Naucelle,
recevra à l'Etude de Cassagnes, place du Bournhou.
Tel. 05 65 72 19 20 - Fax : 05 65 72 01 33.

Numéros Utiles

MEDECINS (WEETS J.F. et Y.)	05 65 46 75 07
INFIRMIERES	05 65 74 24 80
PHARMACIE FERRIEU	05 65 46 75 01
ADMR SALMIECH	05 65 78 73 99
CENTRE HEBERGEMENT « Le Théron »	05 65 46 77 31
PRESBYTERE SAINT AMANS	05 65 46 71 20
TAXI « des Lacs » - BORDEREAU Lucie	06 80 06 33 99
SERVICE DES EAUX – SOGEDO	05 65 69 18 10
EDF-GDF CASSAGNES	0810 33 30 12
GENDARMERIE CASSAGNES	05 65 46 70 02
ASSISTANTES SOCIALES	05 65 76 52 80
POMPIERS CASSAGNES	05 65 74 21 67 ou 18
PERCEPTION REQUISTA	05 65 74 02 60
COMMUNAUTE DE COMMUNES CASSAGNES	05 65 46 64 96
DECHETTERIE SALMIECH	05 65 74 45 61

Subventions versées en 2014 aux associations locales

ASA Rouergue	500 €
Office de Tourisme Pareloup - GTML	500 €
Cap Mômes	2 000 €
Syndicat d'initiative	465 €
La Croix Rouge Française	30 €
Familles Rurales Céor Viaur	300 €
Familles Rurales de Salmiech	250 €
Familles Rurales de Salmiech section gym.	77 €
Les Amis du Musée	180 €
Mutuelle du Trésor	30 €
Pareloup Céor Football Club - Jeunes	122 €
Pareloup Céor Football Club - Adultes	500 €
La prévention routière	30 €
Lévézou Ségala Aveyron XV	250 €
Coopérative scolaire RASED	50 €
Association intercommunale Quilles de 8	90 €
Comité FNACA de Cassagnes	77 €
APE Ecole Publique	250 €
Les Archers du Céor	250 €
OCCE 12 Ecole Publique	2 500 €
Association Les Séniors du Céor	600 €

Les Participations Obligatoires 2014

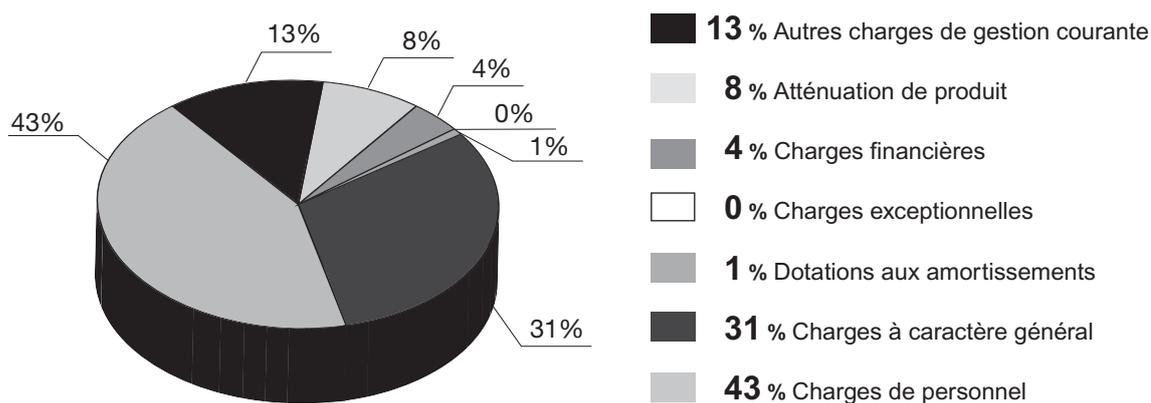
SIVU Centre de Secours Cassagnes	2 103 €
SMBVV (Syndicat mixte bassin versant du Viaur)	2 393 €
Service Incendie (SDIS)	11 423 €
Participation T.S. versée au Conseil Général	12 690 €
FODSA	877 €
Reversement de fiscalité (communauté de communes)	31 496 €

Réalisations des Investissements 2014

Régularisations voies communales	3 473 €
Achat terrain nus	1 422 €
Aménagements rues/placettes	2 535 €
Aire de covoiturage (solde travaux 2013)	4 213 €
Aire de retournement (solde travaux 2013)	20 038 €
Création trottoirs de l'école (solde travaux 2013)	5 250 €
Eaux pluviales 3° tranche	26 044 €
Achat matériel informatique pour la Mairie	1 346 €
Achat défibrillateur	2 340 €

Budget de fonctionnement 2014

DEPENSES	
Charges à caractère général	127 656,97 €
Charges de personnel	178 344,78 €
Autres charges de gestion courante	56 029,60 €
Atténuation de produit	32 157,00 €
Charges financières	18 523,52 €
Charges exceptionnelles	51,31 €
Dotations aux amortissements	3 047,00 €
TOTAL	415 810,18 €



RECETTES	
Produits des services et ventes diverses	20 418,42 €
Charges de personnel	13 699,80 €
Impôts et taxes	238 226,55 €
Autres produits de gestion courante	60 599,85 €
Subventions d'exploitation	213 904,36 €
Produits exceptionnels	2 998,55 €
TOTAL	549 847,53 €

Le Recensement de la Population

En 2015, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 15 Janvier au 14 Février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, condition de logement...

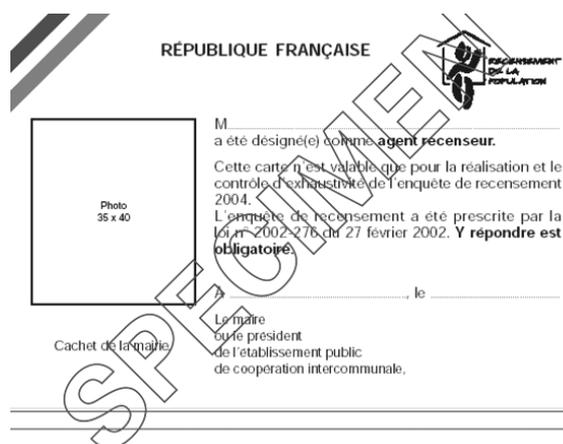
Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet aussi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.**



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

En ce qui concerne la commune plus particulièrement :

M. Gérard CABRIT s'occupera du Nord de la commune ainsi que des Lotissements Saint Amans, La Devèze des Boeufs et La Pépinière.

M. Jean-Paul BARRAU s'occupera quant à lui du Sud ainsi que du reste de la commune.

Rappel de Prolongation de la Durée de la Carte Nationale d'Identité

A compter du **1^{er} janvier 2014**, la **validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures sera portée à 15 ans.**

Cette mesure est également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés. La date de validité inscrite n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.

Il est aussi rappelé que la comparution personnelle du demandeur, quel que soit son âge, pour les demandes de CNI, est obligatoire lors du dépôt de la demande.

Séance du 24/02/2014 :

- Service assainissement : emprunt court terme 170 000 € travaux 3° tranche
- Budget assainissement : emprunt long terme 60 000 € travaux 3° tranche
- Budget commune : emprunt long terme 40 000 € réseau eaux pluviales 3

Séance du 10/03/2014 :

- Approbation compte de gestion 2013
- Adoption du compte administratif 2013 de la commune
- Adoption du compte administratif 2013 assainissement
- Adoption du compte administratif 2013 lotissement Salmiech
- Adoption du compte administratif 2013 Lot. Pépinière 1
- Adoption du compte administratif 2013 Lot. Pépinière 2
- Affectation du résultat 2013 – budget commune
- Service assainissement : affectation du résultat 2013
- Vote budget primitif 2014 service assainissement
- Convention partenariat avec le département ; travaux assainissement
- Demande F. A. L. : travaux sécurité sur RD 62 à Crayssac
- Inscription crédits investissement avant vote budget primitif
- Modification tracé de la V. C. n°28 à Cransac
- Achat terrain Tour du Château pour régularisation voirie
- Projet déclassement et aliénation : portion chemin rural Peyralbe et Moulin Paulhe
- Projet déclassement et aliénation chemin rural La Moulinerie et Moulin Paulhe

Séance du 28/03/2014 :

- Election du Maire et de ses Adjointes
- Fixation du nombre d'Adjointes
- Fixation des indemnités des élus
- Délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal
- Election délégués au Comité Syndical du SIAEP du Ségala
- Désignation délégués du SIEDA
- Désignation d'un délégué au Syndicat Intercommunal AGEDI
- Délégués du Conseil au Conseil d'administration du C.C.A.S.
- Mise en place d'un conseiller en charge des questions défense
- Désignation des conseillers communautaires
- Désignation des membres SIVU Centre Secours / SMBVV / Petite enfance / Cnauté
- Délégués au conseil d'administration du Centre d'Hébergement Le Théron
- Membres désignés aux commissions communales spéciales

Séance du 23/04/2014 :

- Taux d'imposition 2014 des taxes directes locales
- Vote budget primitif 2014 commune
- Vote budget primitif 2014 Lotissement du Stade
- Vote budget primitif 2014 Lotissement La Pépinière 1
- Vote budget primitif 2014 Lotissement La Pépinière 2
- Subvention école fournitures scolaires et VSE
- Proposition membres commission communales impôts directs

Séance du 20/06/2014 :

- Election délégués et suppléants pour les élections sénatoriales
- Travaux assainissement 3°T : convention Agence Eau Adour Garonne
- Décision modificative n°1-2014
- Modification montant indemnité du Maire
- Garantie emprunt Association Le Théron Complément DCM n°63-2013
- Budget commune – durée des amortissements
- Budget assainissement – durée des amortissements

- Convention occupation locaux scolaires par l'association FRG Céor Viaur
- Adhésion à l'E.P.A. Aveyron Ingénierie
- Modification et mise à jour du tableau des effectifs de la commune
- Modification emploi à temps non complet (garderie périscolaire)
- Modification emploi TNC cantine scolaire
- Reconduction des emplois non permanents et saisonniers
- Création d'une chambre funéraire : avis du conseil municipal
- Changements des statuts Association « Le Théron »
- Réforme des rythmes scolaires : mise en place d'un PEDT
- Projet déclassement parties VC n°5 La Moulinerie et VC n°26 Pougétie
- Aire de covoiturage : plan de financement

Séance du 13/08/2014 :

- Révision des prix des terrains lotissements communaux La Pépinière 1-2
- Admission en non valeur produits irrécouvrables : budget commune
- Admission en non valeur produits irrécouvrables : service assainissement
- Indemnité de conseil au comptable du Trésor
- Signature convention pour les T.A.P. avec la MEJ de Cassagnes
- Augmentation du tarif journalier de la garderie périscolaire
- Modification du règlement de la garderie périscolaire
- Modification règlement intérieur salle des fêtes et convention mise à disposition
- Transfert au SIEDA compétence « communication numérique »
- Projet cession terrain communal « Tour du Château »
- Désaffectation et aliénation partie chemin rural à Peyralbe
- Désaffectation et aliénation 2 chemins ruraux Moulin Paulhe
- Décision modificative n°1-2014 : service assainissement

Séance du 25/09/2014 :

- Annule et remplace DCM n°44-2014 garantie emprunt Association Le Théron
- Budget assainissement : décision modificative n°2/2014
- Budget principal : décision modificative n°2/2014

Séance du 13/11/2014

- Institution de la fiscalité de l'aménagement
- Décision achat immeuble de rapport
- Emprunt de 90 000 € pour achat immeuble
- Alimentation électrique tarif jaune foyer hébergement à Saint-Amans
- Dissimulation réseaux électriques et téléphoniques à Saint-Amans
- Convention organisation temporaire maîtrise ouvrage éclairage public
- Approbation modification statutaire du SIEDA
- Modification temps de travail emploi à temps non complet
- Création de deux emplois d'agents recenseurs
- Participation financière achat clé pour complexe salle des fêtes
- Décision modificative n°3-2014 : budget principal
- Demande de subvention de l'école pour le voyage scolaire
- Demande de subvention du Tennis Club de Salmiech
- Désignation élu correspondant sécurité routière

Séance du 16/12/2014 :

- Contrat de crédit-bail pour l'habitation boulangerie
- Décision modificative n°4-2014
- Accord principe construction nouveau centre de secours
- Subvention association Les Séniors du Céor
- Décision modificative n°5-2014
- Retenue de caution de loyer pour cause d'impayés loyers
- Adhésion à l'A.D.I.L.
- Projet de convention avec le syndicat mixte du Lévézou



ADMR Salmiech-Comps
Maison des Services
Place de la Poste
12120 SALMIECH
Tél./Fax : 05 65 78 73 99
Mail : salmiech@fede12.admr.org

Les services de l'ADMR pour QUI ?

- Les personnes âgées en perte d'autonomie ayant besoin d'aide
- Les personnes âgées dépendantes souhaitant rester à leur domicile le plus longtemps possible et que les proches hésitent souvent à laisser seules pour des raisons d'autonomie et de sécurité
- Les personnes de tous âges sortant d'hospitalisation ou de maison de convalescence (des heures d'intervention peuvent être prises en charge par votre caisse de retraite, votre régime général ou par des assurances et complémentaires santé. Il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès de ces organismes)
- Jeunes parents (si vous souhaitez vous évader quelques heures) pensez **ADMR**
- Mamans sortant de maternité si vous rencontrez des difficultés dans vos tâches, pensez **ADMR**, des aides sont possibles (CAF, PAJE, MSA)

Lorsque les bénéficiaires décident d'arrêter les interventions, il n'y a pas de préavis, ni de prime de licenciement à payer à la salariée, en mode prestataire, aucune formalité administrative à la charge du bénéficiaire, l'**ADMR** s'occupe de tout.

Les bénéficiaires non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées, les bénéficiaires imposables ont une réduction d'impôt de 50 %.

Les services de l'ADMR pour QUOI ?

- ❖ Garde d'enfants au domicile des parents, possibilité d'aller les chercher à l'école.
- ❖ Activités de la vie quotidienne : tâches ménagères, entretien du linge, réalisation des repas, accompagnement aux courses...
- ❖ Aide à la personne : aide au lever, au coucher, aide à la prise de repas, aide à la marche, aide à la toilette et à l'habillage, garde de nuit ...
- ❖ Service « Sortir + » : accompagnement à des rendez-vous médicaux, accompagnement aux courses (commerces de proximité, pharmacie, banques, marché...), visite des proches (maison de retraite, de repos...), divers (club sénior, associations...)
- ❖ Portage des repas assuré par l'ADMR de Naucelle.

Cette liste n'est pas exhaustive, une seule adresse Maison des services ADMR, place de la poste à SALMIECH et un seul N° tél : 05 65 78 73 99.

Quels que soient vos besoins, l'équipe de l'ADMR mettra tout en oeuvre pour trouver **la solution à vos besoins**.

Pour effectuer ses missions, les Aides à Domicile sont des personnes qualifiées qui suivent régulièrement des formations pour pouvoir gérer différentes situations. Lors des congés ou absences des aides à domicile, le service est toujours assuré.

Le 30 Novembre 2014 a vu le départ à la retraite de Brigitte BELET qui a travaillé plus de 8 ans au service de notre association avec beaucoup de professionnalisme, un grand dévouement auprès des personnes aidées, ses collègues et les responsables de l'association ont tenu à lui témoigner leur gratitude lors d'un repas convivial à St Martin des Faux.

Le financement de l'association provient essentiellement du quine annuel, de subvention et de la vente des cartes d'adhérents. Aussi, nous vous donnons rendez-vous le Dimanche 22 Mars 2015 à 14 h 00 à la salle des fêtes de Comps La Grand Ville pour notre quine.

A noter à partir du 1er janvier 2015, Nouveaux Horaires :

- Lundi, Jeudi et Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi : de 14 h 00 à 17 h 00

Dans l'attente de vous rencontrer, toute l'équipe vous souhaite une excellente Année 2015.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

C'est maintenant une tradition à Salmiech !

Chaque été, un vendredi du mois de juillet et un mardi du mois d'août, sont organisés les marchés gourmands. Ils réunissent des producteurs, plus nombreux cette année, population salmiechoise et touristes qui souhaitent goûter nos spécialités. Ces soirées remportent depuis plusieurs années un franc succès et se terminent au son de l'accordéon et sur la piste de danse !

Le Syndicat d'Initiative s'occupe également de l'accueil des touristes dans le chalet situé place de la Mairie. Cette année, ce sont des bénévoles du village qui ont tenu les permanences car quoi de mieux qu'un salmiechois pour parler de Salmiech. Malgré une saison au climat maussade, les touristes étaient au rendez-vous

et les bénévoles avaient à coeur de leur proposer des activités, visites à l'abri du mauvais temps. Le Syndicat avait aussi travaillé à la réalisation d'un petit dépliant reprenant toutes les animations de l'été ainsi que des informations sur les commerces et services du village. Ce dépliant était à disposition au chalet et dans les commerces.

Pour 2015, les animations prévues sont :

- le marché aux fleurs du printemps
- les marchés gourmands de l'été
- l'ouverture du chalet pour les touristes

Si vous souhaitez vous joindre à nous et participer à l'organisation des ces événements, vous pouvez vous rapprocher d'Elise Costes, Anita et Graham Bentley ou Françoise Bouzat.

EHPA LE THÉRON 2014

La dynamique instaurée depuis plusieurs années à la Résidence Le THERON, a poursuivi sur sa lancée. Le calendrier des animations est toujours aussi bien rempli, permettant aux résidents de passer diverses journées très conviviales.

Le partenariat avec l'EHPAD Sainte MARTHE permet de réaliser diverses rencontres. Les résidents se sont retrouvés lors d'un pique-nique en septembre ainsi que certains après-midi à Salmiech ou à Ceignac autour de jeux de cartes, d'une grillée de châtaignes ou de quines.

Tous les jours une animation différente est proposée aux résidents : chants, dessin, peinture, pétanque...

L'atelier mémoire est réalisé toutes les semaines permettant ainsi le maintien des facultés cognitives. Tous les derniers vendredi du mois les anniversaires des résidents sont fêtés. Des intervenants extérieurs sont programmés et proposent de la musique, du théâtre ou de l'art thérapie.

L'année 2014, a été également marquée par le début de la construction du nouveau bâtiment. En présence de nombreuses personnalités, la pose de la première pierre a eu lieu le 24 janvier 2014.

A ce jour les travaux avancent bien et le planning devrait être respecté avec en prévision une livraison du bâtiment pour Juillet 2015. Dans tous les cas les résidents emménageront au plus tard en septembre 2015 ce qu'ils attendent aujourd'hui avec impatience.

Le bâtiment comportera 30 logements de plein-pieds dont 2 qui permettront d'accueillir des couples. Les chambres ont une superficie de 23 m², elles comprennent : un coin cuisine, une salle d'eau avec douche et WC, des placards de rangement et un espace bureau. A l'extérieur chaque logement aura une terrasse privée et un espace vert que chaque résident pourra utiliser s'il le souhaite comme jardin. Une lingerie permettra de traiter le linge des résidents de Salmiech mais également celui de l'EHPAD Sainte MARTHE. Ce qui permettra de renforcer la coopération déjà existante et qui s'est formalisée le 26 juin dernier par la création d'un Groupement de Coopération Social et Médico Sociale dénommé « Les Aînés du Viaur » réunissant ainsi les deux structures. L'encadrement en personnel sera renforcé puisque dans le nouveau bâtiment une permanence sera assurée 24 heures sur 24 heures par du personnel présent au sein de l'établissement. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05.65.46.77.31 qui vous donnera plus amples informations et vous accompagner dans le cas ou vous souhaiteriez déposer un dossier d'inscription puisque notre capacité d'accueil va augmenter.

Un pôle de soins est prévu dans le bâtiment au sein duquel interviendront un médecin, les infirmières libérales de Salmiech et le kinésithérapeute : Mr Carrière. Au premier étage, c'est l'entreprise DURAND de Cassagnes qui ouvrira une chambre mortuaire en complément de son activité actuelle.

Voilà une année 2015, qui s'annonce déjà bien remplie et qui marquera une grande page dans l'histoire de la Résidence du Théron mais aussi du village de Salmiech.

A tous et à toutes, les administrateurs, le personnel et les résidents du THERON vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2015.





L'ETOILE SPORTIVE SALMIECHOISE SECTION BASKET-BALL

Le club de basket s'est à nouveau engagé, cette année, dans le championnat loisirs de la fédération de basket. Nous évoluons en équipe mixte et jouons donc en « loisirs ». L'esprit d'équipe, la passion du ballon rond dans la convivialité et la bonne humeur sont les mots clefs de ce championnat où nous évoluons avec plaisir.

Cette année, de nouvelles recrues sont venues renforcer l'équipe et d'autres encore devraient arriver.

Les entrainements sont le lundi soir de 19h30 à 21h00 et le samedi matin pour les plus courageux. Tous les passionnés de basket sont les bienvenus, venez tenter l'expérience!

Merci aux licenciés, aux bénévoles du club qui permettent un bon moment de rencontre après chaque match et entrainement. Merci enfin à la mairie pour nous avoir permis, par son soutien technique et à Rémi par ses compétences professionnelles, de refaire le traçage des lignes du terrain de basket.



Pour tout renseignement complémentaire : PUEL Nathalie : 06.32.04.53.20

ASSOCIATION DES JEUNES SALMIECHOIS

L'année 2014 a amené un nouveau souffle pour l'association. Avec la création d'un nouveau bureau, qui est composé de :

- Mlle Falgère Amandine et Mlle Colomb Marianne en tant que Présidentes.
- Mlle Majorel Laura, Mlle Peletier Léa en tant que Secrétaires.
- Mlle Enjalbert Clara, Mr Bueno Rémi et Mr Peyssi Marin en tant que Trésoriers.

Mais n'oublions pas aussi les autres bénévoles de l'association.

Cette nouvelle équipe, a voulu dynamiser le village en proposant deux manifestations.

La première s'est déroulée le 8 mars, avec une soirée sur le thème Féria. Et la seconde fut sur la thématique d'halloween. Toute deux animées par notre disco mobile référente Symfonix ! Ces deux

manifestations ce sont très bien déroulées et on motivés les jeunes bénévoles.

Nous vous attendront nombreux et nombreuses en 2015, les 7 mars et 17 octobre pour de nouvelles manifestations.



Photo prise lors de la Soirée Féria

LA ROUTE DU SEL 2014

Le prologue de la Route du Sel est parti de Salmiech ; cette année la Commune a partagé les sacs de sel attribués aux communes traversées par les cavaliers.



TENNIS CLUB



L'année 2014 s'achève, riche de diverses animations pour notre club.

Début Mars : Participation au challenge Conseil Général 15/16 ans garçons et filles

Vacances de Carnaval : Tournoi interne

Le 6 avril : Présence du club au Printemps des GTML avec atelier mini-tennis au sein du village

Le 24 mai :

- Journée **Portes ouvertes et amène ton copain et ta copine**. Cette journée nous a permis de diffuser des flyers présentant notre club et mentionnant les événements futurs. Les jeunes du canton accompagnés de leurs parents ont répondu présents. (Voir photo ci-dessous).



- **Repas du club** à la salle des fêtes offert à nos licenciés et remise des prix du Tournoi interne. (Voir photo ci-dessous).



Du 21 au 25 juillet : stage d'été multisports. Il a rassemblé 17 enfants encadré par Mathieu RAYMOND et David CAIHOL. Les jeunes étaient issus des clubs alentours (LA PRIMAUBE, PONT DE SALARS, NAUCELLE, SALMIECH) et de vacanciers.

Le 25 juillet : Quine du club pour clôturer la saison.

Début de saison 2014/2015 : l'effectif se maintient. Un nouveau groupe d'adultes très motivé s'entraîne tous les mercredis soirs. Ils vont participer au championnat individuel de l'Aveyron.

Le 14 novembre : a eu lieu l'assemblée générale. Notre bureau s'est agrandi : Sophie BOUGNOL a la fonction de Trésorière adjointe pour seconder Régine CAILHOL ; M. BEDOUET Jean-Luc, nouveau licencié est délégué à la communication. Merci à ces nouveaux bénévoles.

Le bureau et ses membres vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

CAP MÔMES 2014



CAP MÔMES, plus qu'une manifestation culturelle, c'est le lieu de merveilleuses rencontres artistiques et humaines...

Faut-il encore le présenter ?

Ce festival qui nous tient tant à coeur, où bénévoles et festivaliers se croisent et se côtoient, faisant de cet

événement un lieu incontournable

où se mêlent culture et plaisir au coeur de l'été.

Cette année encore, la manifestation s'est déroulée sur 2 journées.

La journée du **vendredi** a accueilli pas moins de 755 enfants, encadrés par près de 106 animateurs. Les 19 centres de loisirs présents ont pu assister à différents spectacles de qualité. Cette journée s'est clôturée par un goûter dansant autour de totems fabriqués par chaque centre et érigés au coeur du site, sur les hauteurs du village. Un moment fort de cette journée !

Samedi, c'était sans compter sur Dame Nature et ses caprices ! En effet, dans la matinée, le vent a eu raison de toutes les installations extérieures et, en accord avec la municipalité, l'équipe a décidé au pied-levé une réorganisation complète des lieux de spectacle. Un samedi venté donc, mais qui n'a pas empêché les différentes compagnies de se produire tout au long de la journée. L'ensemble des spectacles a recueilli un vif succès auprès des festivaliers ; c'est ça la force de CAP MÔMES !

Une belle fête où de nombreux bénévoles se sont investis pour faire de ces deux jours un événement exceptionnel. Mais cette manifestation culturelle que notre village à plaisir à accueillir, forte de son expérience passée, est vouée à se déplacer vers de nouveaux horizons dans les années à venir.

Il est donc important pour cette dernière édition Salmiéchoise 2015, de tous se réunir autour de cette nouvelle manifestation afin de porter haut les valeurs du CAP MÔMES tel qu'il a été créé, non loin d'ici, à Caplongue.

Etant donné le passage du tour de France et différentes manifestations en juillet nous vous donnons rendez-vous les 7 et 8 août 2015 pour partager, quelque soit votre âge, un moment de joie et de convivialité. Venez nombreux nous rejoindre !

L'équipe du CAP MÔMES

Le bureau 2014 :

Les présidents :

Régis Fabié et Rémi Charbonnier

Les trésorières :

Audrey Gayraud et Christine Turowski

Les secrétaires :

Mathilde Corp, Florence Vigroux,

Régine Thomas



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Composition du Bureau

Président : Mme BOUDOU Chantal
Trésorier : Mr CLUZEL René
Trésorière adjointe : Mme TUROUWSKI Christine

Cartes familles rurales : CAILHOL Sophie

Le Club de PATCHWORK

Il se réunit le 2^{ème} samedi de chaque mois, l'après midi à la salle de réunion près de la salle des fêtes. Ensemble, elles travaillent sur des ouvrages de leur choix. Le club est ouvert à tous, venez découvrir ce que vous pourriez réaliser avec des bouts de tissus.

Responsable : MME TUROWSKI Christine

Le club GYMNASTIQUE

Il fonctionne sur 2 groupes, un le jeudi soir à 20 h 30 et l'autre le vendredi après midi à 14 h 30. Le groupe qui fonctionne en soirée propose une gymnastique dynamique sous la conduite d'Isabelle JACINTO. La saison s'est terminée en JUIN 2013 par une randonnée sur SALMIECH et un repas au RELAIS chez Anita et Franck. A la rentrée, en septembre toujours dans la bonne humeur et l'enthousiasme, Isabelle JACINTO fait progresser ses élèves avec des steps, des bracelets lestés, des élastiques sur des musiques actuelles. 25 personnes de tout le canton (Salmiech, Comps La Grandville, Caplongue, Auriac Lagast, Cassagnes) s'éclatent chaque jeudi soir et il y a encore de la place. Vous serez les bienvenus.

Responsable : MME BOUDOU Chantal

La gym du vendredi après-midi est encadrée par Christian GOFFINET et propose une gym plus douce basée sur la respiration, la relaxation, l'assouplissement et la pratique d'exercices pour éviter les chûtes. Il alterne chaque vendredi un cours de yoga et un cours de gym douce. Ces cours se déroulent tous les vendredis après midi de 14 h 30 à 15 h 30 à la petite salle de réunion près de la salle des fêtes. 26 personnes de 55 ans à plus de 80 ans de Salmiech, Cassagnes, Trémouilles, Caplongue ont suivi avec assiduité les cours. La saison s'est clôturée par un goûter.

Responsable : Mme BRUGIER Liliane

Club INTERGENERATIONS

Soucieuse de satisfaire le plus grand nombre, l'association Familles Rurales a créé le club INTERGENERATIONS qui fonctionnait depuis la rentrée 2010 (septembre 2010). A la rentrée 2014 ce club a été repris par les SENIORS du CEOR.

La ZUMBA

Un mardi sur deux le soir à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, 25 personnes de 20 ans à 60 ans se déchaînent sur des rythmes endiablés avec Margherita. L'objectif est d'arriver à suivre Margherita dans ses chorégraphies mais l'essentiel est de se défouler et de repartir fatigué et heureux d'avoir participé. Il y a encore de la place dans la salle des fêtes, venez vous éclater.

Responsable : MME TUROWSKI Christine

LES AMIS DU MUSEE

En 2014 l'association Les Amis du Musée du Charroi Rural a continué son activité de gestion du patrimoine conservé dans l'ancienne église ayant abrité au 13ème siècle la Chapelle St Firmin dans le Château aujourd'hui disparu.

Ouvert tous les jours pendant les mois d'été, à la demande le reste de l'année, le musée a accueilli des visiteurs souvent touristes dans des gîtes ou en famille et des groupes de jeunes écoliers ou du troisième âge.

Nous avons participé à l'animation du village à travers les manifestations suivantes :

- La journée du 6 Mars, fête des enfants en liaison avec le SIVOM Monts et Lacs ; une exposition de quelques objets de mémoire avaient été sortis du musée et exposés sur le Placet,
- Les journées Télérama et celle du patrimoine au mois de Septembre,
- Une animation, sous l'égide de la Communauté des Communes Viour Céor Lagast où nous avons présenté la fabrication d'une roue. Un forgeron et un charron ont créé devant les spectateurs présents une roue, avec ses rayons et son cerclage. Ils ont ensuite proposé aux personnes volontaires de marquer au poinçon leurs initiales sur les clous du cerclage. Cette roue est exposée au musée.

Sur l'année, quelques 1500 personnes, visiteurs et participants aux actions ont passé la porte du musée.

Le Bureau 2014 est le suivant :

Président : Jean Paul Jaudon

Secrétaire : Liliane Brugier

Trésorier : Jean Bry

Gestion Internet : Anaïs Portes

Nous avons été, cette année, assisté par Laurent Rizzo, récemment installé dans l'Aveyron et intéressé par notre activité. Avec lui nous avons commencé à travailler sur le projet scientifique et culturel du musée, et prévu de numériser notre inventaire, nos films et CD. Nous commençons à partager avec la Tour de Peyrebrune et le musée François Fabié une communication commune.

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale organisée en Février, nous avons besoin de bonnes volontés et de compétences nouvelles notamment en informatique.

PARELOUP CEOR FOOTBALL CLUB

Petits et grands ont à nouveau rechaussé les crampons pour une saison footballistique bien remplie.

Une fois encore, 3 équipes sénior ont été engagées, l'équipe fanion en promotion de 1^{ère} division et une équipe réserve en 2^{ème} division et une équipe 3 en 3^{ème} division.

David Boudou et Bernard Alvernhes ont coaché la 1^{ère}, Mathieu Puech la 2 et Jocelin Gaben la 3.

L'équipe féminine a été reconduite, entraînée par Clément Bousquet.

Chez les jeunes des équipes ont été engagées en U7, U9, U11 et U17(en entente avec Alrance). La relève est assurée !

On ne remercie jamais assez tous les bénévoles qui s'investissent dans le club.

Au mois de Mai les responsables du club ont organisé une sortie pour aller voir un match de ligue 1 à Toulouse (Toulouse/ Nantes) pendant les vacances scolaires; Les joueurs présents ont pu apprécier le jeu de professionnels et l'ambiance du stade. Le gouter et le pique-nique du soir étaient offerts par le club.

A noter aussi la création d'un site internet dans lequel vous pourrez retrouver toutes les nouvelles du club et dont voici l'adresse : www.pcfc.sportsregions.fr.

Les manifestations habituelles ont été maintenues dans les différents villages de l'entente :

- Concours de belote en Mars à Auriac
- Fête de la Loue en juin à Cassagnes
- Quine (sénior et école de foot) en décembre à Arvieu

Le PCFC remercie aussi tous les sponsors, les collectivités et notre arbitre qui chacun à leur façon permettent le bon fonctionnement de notre club.

Au cours de l'assemblée générale du mois de Juin à Salmiech a été élu un nouveau bureau dont voici la composition :

Président : Joris Gaubert

Vice président : Nicolas Castanié

Secrétaire : Marilynne Vernhes

Trésorière : Georgette Labastries



ECOLE MÉANDRE DU CÉOR ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Méandres du Céor participe grâce aux différentes manifestations organisées au cours de l'année au financement des sorties scolaires, notamment des bus, à l'achat de fournitures et de matériels.

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu observer une augmentation de l'implication des familles au cours de cette année 2014, avec une bonne participation à la soirée de carnaval ainsi qu'à la kermesse de fin d'année. L'APE remercie l'Association Cap Mômes qui a permis à Mathieu d'intervenir dans les classes et d'intégrer les enfants à son spectacle **La Pêche aux sons** qu'ils nous ont présentés à l'occasion de la kermesse.

Comme l'an passé, les élèves de Salmiech nous ont offert un divertissement en chansons au mois de juin, en collaboration avec les écoles de Comps La Grand Ville et de Sainte-Juliette.

L'Assemblée Générale du vendredi 12 septembre a permis la réélection du bureau suivant :

- *Présidente* : Audrey BELLEDENT
- *Trésorière* : Sophie BOUGNOL
- *Secrétaire* : Nathalie CASTAGNE

La rentrée de septembre a vu l'arrivée d'une nouvelle enseignante et directrice Madame PICOU qui succède à Madame ROUXEL et qui a en charge la classe des grands avec 20 élèves répartis entre CE1-CE2-CM1 et CM2.

Madame COURNET s'occupe quant à elle des maternelles et des CP qui sont au nombre de 30. Elle est aidée dans la classe par Madame ALBINET.

Madame MILLI assure la garderie matin et soir, Madame ENJALBERT la surveillance de la cour et Madame BALAYRE la cantine.

Cette année, les enfants ont classe le mercredi matin, et pour ceux qui le souhaitent le jeudi après-midi est consacré au temps périscolaire avec des activités proposées par l'équipe d'animation de la MEJ de Cassagnes-Bégonhès en collaboration avec la mairie de Salmiech. Le bilan dressé à la fin de ce premier trimestre est plutôt positif avec une majorité d'enfants satisfaite.

Contrairement au quine du printemps qui avait eu lieu en soirée et qui n'avait pas eu le monde attendu, celui du dimanche 12 octobre a rassemblé un grand nombre d'amateurs. Grâce aux bénéfices de cette journée, ainsi qu'à la vente des chocolats réalisée au cours du mois de novembre, et grâce à la participation financière de la Mairie, les enfants de la classe de Madame PICOU iront visiter Paris en voyage scolaire au mois de mars. Nous tenons à remercier les habitants du village pour leur accueil chaleureux et leur collaboration au moment de la vente des chocolats.

Parmi les manifestations envisagées pour l'année 2015, on retrouve la soirée Carnaval le 28 février et la kermesse de fin d'année dont la date n'a pas encore été retenue.

Les membres du bureau de l'APE, les parents et les élèves de l'école de Salmiech vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2015.



LES ARCHERS DU CEOR

20 ans déjà !

C'est en 1995 que sous l'impulsion de Jean CHASPOU naissait le club des Archers du Céor. De saison en saison notre club a grandi, s'est structuré (mise en place de concours qualificatifs biannuels, création de l'école de tir à l'arc, etc....) pour arriver en Octobre 2011 à un moment fort de la vie du club : l'organisation de l'OPEN de FRANCE par équipe de ligue.

Cette manifestation nationale a regroupé environ 500 archers venus de toutes les régions françaises et fût un immense succès. L'organisation parfaite a nécessité 40 bénévoles motivés et nous a valu les félicitations des instances nationales de la Fédération Française de Tir à l'Arc représentée par son président en personne, Philippe BOUCLET.

Depuis lors notre association poursuit son chemin grâce à un bureau solide ou se côtoient jeunes et anciens archères et archers dans une ambiance amicale et autour d'une passion commune.

La dernière Assemblée Générale a élu :

Coprésidents :

Hugo DEJEAN et Eric FALGAYRAL

Trésorier : Pierre BURGUIEU

Secrétaires : Serge CARRIE et Chantal JAULIAC

En 2014 nous avons organisé deux concours qualificatifs :

- Le 4 Mai en tir nature à La Griffoulière (60 archers)
- Le 22 Juin en tir 3D autour du village (80 archers réunis)

Notre représentante au Championnat de France, Maryline COUDERC, a terminée à une excellente 5^{ème} place. Bravo !

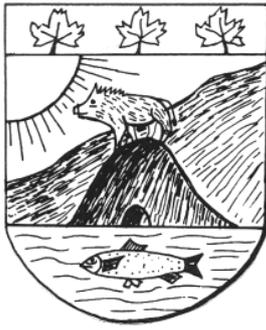
Pour 2015, année anniversaire nous prévoyons entre autres actions un grand concours 3D sur deux jours, les 27 et 28 Juin, avec 4 parcours dans et autour du village (80 cibles animalières).

Les entrainements ont toujours lieu le mercredi en soirée. N'hésitez pas à venir essayer ce sport passionnant fait de concentration et d'adresse ; vous êtes les bienvenus.



Maryline COUDERC en pleine concentration

LES SENIORS DU CEOR



« Les Séniors du Céor » une association toute neuve. ..

Le 5 juin 2014 une nouvelle association a été créée et déjà plus de 70 personnes sont adhérentes.

Un « quiz » a permis de connaître les besoins sur le type d'activités que souhaitent les habitants séniors de notre commune.

Le But et l'objet est de créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre les personnes de la commune sans limite d'âge, et s'allier occasionnellement avec d'autres associations pour diverses activités afin de créer et renforcer les liens d'entraide matérielle et morale : organiser des fêtes, des déplacements, des voyages et diverses activités le tout pour concourir à l'équilibre de l'association.



Grillée de châtaignes le 28/10

Pour 2014/2015, après un quine le 22/08, voici les activités réalisées ou en projet :

Se servir de mon ordinateur, d'une tablette, et de mes mails : Formations en janvier février.
Un club d'échanges sur le jardin potager et le jardin de fleurs : Culture d'une parcelle de jardin en commun dès le printemps.
Un club de pétanque : Si le beau temps est de la partie, les mardis après-midi.
Un atelier de tricot et de couture : Tous les mardis après-midi.
Suivre des cours de théâtre pour entretenir sa mémoire : Rencontre prévue en fin février.
Participer à des réunions d'information prévention : Mardi 03 février avec le service gendarmerie.
Organiser un vide grenier : A voir au printemps.
Participer à un club de jeux de cartes : Tous les mardis après-midi.
Un atelier cours de cuisine-pâtisseries : Toutes les 2 semaines le mardi.
Participer à des clubs randonnées et sorties botaniques : Tous les lundis RV 13h20 salle des fêtes.
Sorties une journée : Promenade en Dordogne le 7 octobre (photo ci-dessous) et d'autres à prévoir.
Sorties plusieurs jours : en programmation.
Sorties spectacle : en programmation.
Repas : Une grillée de châtaignes le 28/10 (photo) une soupe au fromage le 9 décembre

Ces activités feront une pose en juillet/ aout suivant les disponibilités de chacun des membres de chaque club.

Vous pouvez contacter les membres du Conseil d'administration :

Coprésidents : Bernard DRUX et Bernard Viguié

Secrétaires : Patrick Ferret et Gisèle Taurines

Trésoriers : Jacqueline Angélique et Gilbert Gineste

Membres : Jean Bry et Odile Savy.

lesseniorsduceor@orange.fr



The image shows a construction site for a new accommodation center. The top half features a long, single-story building under construction with a grey facade and numerous window openings. Scaffolding is visible on the left side. The ground is muddy and uneven. A large, stylized green graphic with a white, torn-edge border cuts across the middle of the image, containing the text 'NOUVEAU CENTRE D'HÉBERGEMENT' in a dark blue, serif font. The bottom half of the image shows a completed two-story building with a grey facade, a dark roof, and a balcony with a white railing. The sky is overcast.

NOUVEAU CENTRE D'HÉBERGEMENT